



Auto-école Kissel.
4 rue de l'école des mines
57100 Thionville

PARCOURS DE FORMATION

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

Parcours théorique

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec une Box ou avec un enseignant, soit sur prép@code un site internet.

Parcours pratique

La phase de pratique débutera après la phase théorique.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- la nuit (si le cas se présente).

Vous serez amené à participer à un REMC en salle.

Le REMC aborde l'enseignement sous un angle comportemental.

Le but est de donner envie aux conducteurs de continuer à faire comme lors de l'enseignement à l'auto-école après l'examen pratique.

Celui-ci doit être vu comme une étape dans leur continuum éducatif.

Vous serez amené à participer aux vérifications du véhicule.

Les vérifications vous permettront de vous familiariser avec les vérifications intérieures et extérieures du véhicule ainsi que les premiers secours.